À l’Immaculée Conception, à Beau-Frêne,

**Vous êtes collégien !**

**Vous êtes lycéen !**

**Vous voulez découvrir l’escrime ? Approfondir votre pratique ?**

Quand ? Les lundis de 12h30 à 13h30. Les séances débuteront le 6 novembre 2023 et se dérouleront jusqu'au 13 mai 2024.

Où ? Dans le gymnase.

Avec qui ? Vous serez encadrés par **Maître VICENTY, maître d’armes au club d’escrime de la Section Paloise**.

Pour qui ? Tous les collégiens et les lycéens, en fonction des places disponibles bien sûr !

Comment ? Le matériel d’escrime sera mis à votre disposition : masques, épées, vestes, sous-cuirasses, gants, pistes, et c. (chaussures de sport, chaussettes longues, type chaussettes de foot, et tee-shirt de rechange, à prévoir). Chacun s’engage à respecter le matériel et les consignes d’usage. En cas de bris ou de dégradation, le remboursement vous sera demandé : vous êtes assuré pour les activités scolaires et extrascolaires.

L’établissement se réserve la validation de l’inscription et le nombre de places disponibles : de 11 à 14 escrimeurs. Inscriptions et renseignements auprès de Mme Larrat.

Combien ? Participation demandée : 90€ pour l’année, comprenant les leçons d’escrime, la mise à disposition et l’entretien du matériel, le nettoyage des tenues, ainsi que la licence UGSEL. Règlement à votre convenance en 1 versement à l’inscription, ou en 3 versements de 30€ chacun, par chèques remis à l’inscription, à l’ordre de l’AES Immaculée Conception - Pau. Pour le règlement échelonné, les chèques seront mis à l’encaissement début novembre 2023, début janvier 2024 et début mars 2024. **Aucun remboursement ne sera effectué après validation de l’inscription**.

Comment s’inscrire ? **Rapporter le bulletin d’inscription accompagné du règlement. Les donner à Mme Larrat (salle des professeurs).** La prise en compte des inscriptions se fera à partir du lundi 2 octobre dans l’ordre chronologique de remise des documents. Attention : le nombre de places est limité. Pour les internes, si besoin, un mel des parents fera office de demande d’inscription, sous réserve de rapporter bulletin d’inscription et règlement.

**Bulletin d’inscription** (à rapporter avec le règlement à Mme Larrat)

M. ou Mme

Parent, responsable de ,

Elève au collège ou au lycée Immaculée Conception Beau-Frêne en classe de

Inscris mon fils/ma fille à la pratique de l’escrime au clg/lyc Immaculée Conception Beau-Frêne pour l’année scolaire 2023-2024, selon les modalités décrites dans le document ci-joint. L’établissement se réserve la validation de l’inscription et le nombre de places disponibles.

Taille (hauteur) : taille (vêtements) :

Je choisis le règlement :

1 versement de 90€ à l’ordre de l’AES Immaculée Conception - Pau

3 versements de 30 € chacun, pour un montant total de 90€ à l’ordre de l’AES Immaculée Conception – Pau (par chèques, encaissés respectivement début novembre 2023, début janvier 2024 et début mars 2024

Fait à le signature